

ACTIVITÉS DU CHAPITRE 2 DE LA PARTIE II

DOCUMENTS

Document 20 - La mort sur le champ de batailles :
Adama encore adolescent



Photo du film TIRAILLEURS
©Marie-Clémence David

Document 21 - La mort du père sur le champ de bataille



Photo du film TIRAILLEURS
©Marie-Clémence David

ACTIVITÉS DU CHAPITRE 2 DE LA PARTIE II

DOCUMENTS

Document 22 – Les tirailleurs sénégalais : chair à canon ?

Extraits de l'intervention de Blaise Diagne en comité secret de la Chambre des députés à propos des conditions d'utilisation des tirailleurs sénégalais lors de l'offensive du Chemin des Dames (séance du **29 juin 1917**). Retranscrits après-guerre par le Journal officiel.

[...]

M. le Président : La parole est à Monsieur Diagne, pour développer son interpellation sur les conditions d'emploi des tirailleurs sénégalais au cours des offensives dernières.

M. Diagne : Messieurs, la question qui m'amène à la tribune ne comporte pas pour moi la nécessité de vous faire un cours de stratégie militaire, soit d'avoir à définir ou à critiquer la politique militaire du Gouvernement autrement qu'en ce qui concerne l'utilisation des troupes noires. [...]

La vérité est simple. Il s'agit d'hommes qui ne sont pas des électeurs et je suis, par conséquent, parfaitement à mon aise pour dire comment je comprenais et comment je comprends l'utilisation de ces hommes et pour dire aussi quelles sont les fautes qui ont été commises à l'égard de leur emploi. (Très bien ! Très bien !) [...]

Voici donc des hommes qui ont été amenés au front au moment où il neigeait, où il faisait froid. [...] Je pourrais vous donner le nombre des malades évacués. [...] Je tirerai simplement des rapports officiels des commandants des bataillons les faits. Voici trois bataillons de tirailleurs, le 66e, le 67e et le 70e qui forment ensemble le 57e régiment colonial. Ils arrivent le 2 avril au front où, aussitôt, le 66e bataillon est envoyé aux tranchées d'abord pour des corvées, ensuite en première ligne, le 10, en face du Chemin des Dames à Paissy.

L'effectif au 2 avril du 57e Régiment était de 654 Européens et 2324 indigènes. Du 1^{er} au 20 avril, on est obligé d'évacuer pour gelure des pieds 233 hommes et 93 pour affections pulmonaires.

En vous donnant ces chiffres pour la période qui précède l'attaque, j'ai le droit de dire au Gouvernement, pour celui qui l'a précédé, que, pour moi, c'est chaque fois un crime contre la défense nationale de traiter ainsi ces hommes, qui viennent ici, n'ayant rien d'autre à défendre que la liberté que vous devez demain leur donner d'une façon complète. (Applaudissements sur divers bancs du Parti Socialiste et divers autres bancs à gauche). [...]

Je reprends ici le rapport, car je ne veux pas que vous pensiez que je brosse un tableau pessimiste ; je n'y vois pas d'intérêt. Si la guerre tourne mal, c'est nous qui devons en faire les frais. Nous avons des raisons de combattre, mais nous demandons à combattre dans des conditions humaines rationnelles ; nous demandons que celui qui a un fusil à la main n'ait pas « pas » l'impression qu'il est un peu du bétail. (Applaudissements) [...]

Si je m'en rapporte aux chiffres des pertes, le général Mangin, puisqu'il faut le nommer... (Mouvements divers) ... le général Mangin m'a fait dire que, sur ses 25 000 tirailleurs, c'est-à-dire sur la totalité des bataillons, le total des pertes en tués, blessés ou disparus était de 6 300, c'est-à-dire en somme peu de chose. Ce que le général avait oublié... c'est que ces 6 300 hommes perdus l'étaient sur un total de 10 000 hommes et non de 25 000, car tous les bataillons n'ont pas été engagés. Voilà les procédés de statistiques dont usent des généraux comme le général Mangin. Je veux en faire très librement la critique (Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche) car ce sont des illusions que de croire qu'on peut opposer sans plus des poitrines de noirs à la mitraille.

Comment, Messieurs, la guerre est une guerre scientifique, une guerre qui demande à chacun de ceux qui y participent, une puissance d'initiative personnelle. Et alors ce sont ces braves gens sortis du fond de l'Afrique nous n'avons pas à savoir dans quelles conditions [...] qui sont venus apporter leur effort, c'est à ceux-là que vous n'avez pas préparés par une éducation adéquate, c'est à ceux-là que vous demandez de finir la guerre pour vous ? [...]

Non je ne l'accepte pas... (Interruptions)

ACTIVITÉS DU CHAPITRE 2 DE LA PARTIE II

QUESTIONS

Document 17

1/ Comment le lieutenant Chambreau caractérise-t-il la guerre de position que se livrent l'armée française et l'armée allemande ?

À l'aide des connaissances acquises dans votre cours d'histoire et d'exemples précis, justifiez ou récusez la définition qu'il donne de la guerre des tranchées.

Documents 18-19

1/ Différenciez la nature de ces 2 documents. Pourquoi, dans le cas de ces documents, peut-on parler de représentations et de créations des tranchées ?

2/ Renseignez-vous sur Marcel Gromaire. Qui est-il ? A-t-il une expérience directe de la guerre des tranchées ? Même question pour Paul Castelnau.

3/ Comment sont représentés les tranchées et les combattants qui s'y abritent ? La même image en est-elle donnée ? Que donne à voir chacun des auteurs de ces deux images ?

4/ Observez l'autochrome de Paul Castelnau : qui est au centre ? Pourquoi ? En quoi cette photographie illustre-t-elle l'idée d'une fraternité d'armes entre combattants Africains et combattants métropolitains ?

Document 16

1/ Comment Mathieu Vade pied et son équipe rendent-ils compte de la puissance de feu qui se déchaîne contre les tirailleurs engagés dans l'assaut ?

Analysez ce photogramme : où est la caméra ? Quelles sont les couleurs dominantes ? Y a-t-il un « hors champ » ? Tracez les lignes de force et indiquez les mouvements en cours. Interprétez.

2/ Quelles sont les armes qui transforment les soldats en pantins sur le point d'être pulvérisés ou disloqués ? Les voit-on ? Pourquoi ?

Documents 20-21

Ces deux documents mettent en scène la mort de combattants.

1/ Analysez le cadrage, le point de vue, la composition, le rapport des corps et la place du décor.

Document 20

1/ Justifiez l'affirmation suivante : « Dans cette scène, Mathieu Vade pied reprend à son compte et revisite l'imagerie de la Pietà. » Après avoir défini ce qu'est une Pietà, en avoir cherché des exemples majeurs dans l'histoire de l'art occidental, expliquez ce qui dans ce photogramme relève des codes de l'iconographie de la Pietà et ce qui y échappe.

Document 21

1/ Identifiez le cadrage, la position de la caméra, le point de vue et caractérisez le plan. Schématisez rapidement l'organisation de ce plan. Placez les éléments de décors et les combattants. Qu'y a-t-il en hors champ ?

Analysez : qui soutient qui ? Qui meurt ? Comment ? Pourquoi ?

2/ Expliquez en quoi les conditions de la mort sur les champs de bataille remettent en cause l'idée d'une mort civilisée et pacifiée et relèvent de forme de brutalisation, terriblement douloureuse pour les témoins et pour les familles.

ACTIVITÉS DU CHAPITRE 2 DE LA PARTIE II

QUESTIONS

Document 22

- 1/ Présentez ce document : nature, date, identité de l'auteur et qualités au moment où il prend la parole, contexte précis, destinataires, thème.
- 2/ Que dénonce l'auteur dans cette série d'extraits ? Relevez, citez, expliquez (à l'aide de la boîte à outils, de vos cours et du lien suivant consacré à l'offensive Nivelle du 16 avril 1917 : <https://www.chemindesdames.fr/fr/le-chemin-des-dames/histoire/les-evenements-et-la-memoire/les-grandes-batailles-du-chemin-des-dames/16-avril-1917-loffensive-nivelle>
- 3/ Analysez les procédés d'argumentation mobilisés par Blaise Diagne.
- 4/ « **Non je ne l'accepte pas.** »
Qu'est-ce que Blaise Diagne n'accepte pas ?
- 5/ En conclusion, dégagez la portée, les conséquences et les limites de cette prise de parole.



3 / D'AUTRES GUERRES

À l'affrontement franco-allemand, finalement presque paradoxalement secondaire dans le film TIRAILLEURS, se superposent d'autres conflits qui permettent de déconstruire une vision manichéenne et binaire de la guerre.

La guerre franco-allemande est aussi une guerre des tirailleurs entre eux. Racket, violence, assassinat, « détroissage » de cadavres sont le quotidien des soldats novices que sont Bakary, Thierno et Adama. La disparité des peuples et des ethnies qui composent les régiments coloniaux, les différences culturelles qui les opposent (Bakary et Thierno sont musulmans mais nombre de combattants africains sont chrétiens ou animistes), la diversité des langues parlées (bambara, peul, wolof...) qui condamne les tirailleurs à ne pas se comprendre, l'expérience acquise et la brutalisation, décrite par George L. Mosse qui banalise la violence et la transporte hors du champ de bataille, sont sources d'affrontements et de combats en seconde ligne ou dans

les cantonnements. Les vétérans wolofs privent de leurs soldes les jeunes peuls Thierno et Adama et les violentent. Tout se monnaie, même entre membres d'une même ethnie, et surtout lorsqu'il s'agit d'obtenir une fonction réputée « planquée » dans les cuisines du bataillon.

Cet affrontement africano-africain est aussi une guerre de générations, des fils et des pères. Mathieu Vadepied établit d'ailleurs un intéressant parallèle entre d'une part le conflit qui oppose Bakary (cherchant à désertir à tout prix) et Thierno son fils devenu caporal qui pense que, pour rentrer au Sénégal, il faut gagner la guerre [Document 24 page 36] et d'autre part, la relation du général Chambreau et de son fils. Ce dernier incarne la parole pompeuse de l'État-major et lance les troupes dans des offensives vaines et meurtrières. D'où le projet insensé que son fils conçoit, comme une revanche sur son père : prendre le fortin de Morsang avec quelques hommes volontaires. Du côté des

Chambreau, le père ne peut reconnaître la grandeur de son fils qu'une fois celui-ci mort au champ d'honneur [Documents 26-27 pages 38]. Au contraire, du côté des Diallo, Bakary a une obsession, celle de ramener son fils vivant au village [Document 26 page 38]. La guerre bouleverse les rapports entre les générations. Elle amène les fils à contester la parole des pères [Document 24 page 36], elle amène les pères à faire l'inacceptable « pour le bien de leur fils » [Documents 23-25 pages 36-37] ou l'impensable [Documents 27-28 pages 38-43].

Ces ondes de choc qui bouleversent l'ordre établi se rejouent à toutes les échelles : dans les couples, dans les familles, dans les entreprises, dans les partis politiques. Ce bouleversement, les historiens tentent encore de le mesurer plus d'un siècle après la Grande Guerre et les cinéastes le revisitent pour le donner à lire.



ACTIVITÉS DU CHAPITRE 3 DE LA PARTIE II

DOCUMENTS

Document 23 - La Grande Guerre : une expérience qui défait le lien père-fils ?



Photo du film TIRAILLEURS
©Marie-Clémence David

Document 24

Extraits du scénario du film TIRAILLEURS

MAISON/INT. NUIT - ET VILLAGE/EXT. NUIT

THIERNO

" Il n'y a pas d'issue, aucune, papa, tu le sais bien... On doit combattre, et l'emporter. C'est comme ça qu'on rentrera chez nous. "

Bakary lui jette un regard affligé.

THIERNO (CONT'D)

" Je suis caporal, maintenant, les soldats me respectent, je pourrai te protéger... "

BAKARY

" J'ai accepté que tu sois caporal pour notre survie... pour qu'on parte d'ici plus vite ! "

THIERNO

" Mais tu n'as rien accepté du tout ! Ce n'était pas un choix ! Ce n'est pas toi qui décides, malheureusement, et je te le dis avec tout le respect que... "

BAKARY

" Tu ne penses pas les mots qui sortent de ta bouche. "

THIERNO

" C'est la guerre, papa. La guerre ! On n'a pas le choix, on combat et si Dieu veut, nous survivrons tous les deux. "

ACTIVITÉS DU CHAPITRE 3 DE LA PARTIE II

DOCUMENTS

Document 25- « *Tout ce que j'ai fait, je l'ai fait pour lui. Pour qu'il survive* » Bakary



Photo du film TIRAILLEURS
©Marie-Clémence David

ACTIVITÉS DU CHAPITRE 3 DE LA PARTIE II

DOCUMENTS

Document 26 - Décorer son fils à titre posthume :
une consécration pour le général Chambreau



Photo du film TIRAILLEURS
©2023 - UNITÉ - KOROKORO - GAUMONT - FRANCE 3 CINÉMA - MILLE SOLEILS - SYPOSSIBLE AFRICA

Document 27 - Le lieutenant Chambreau :
un héros et un exemple ?

Extraits du scénario du film TIRAILLEURS

VILLAGE/EXT. JOUR

GÉNÉRAL

" En remettant cette décoration au lieutenant Joseph Chambreau, nous signifions la reconnaissance éternelle de la patrie au sacrifice qui fut le sien et qui s'est révélé capital pour la prise de la colline de Morsang. " [...]

GÉNÉRAL (CONT'D)

" Sans son courage et son abnégation, sans l'audace qu'il a su imposer à ses hommes, jamais cet endroit décisif, ce petit bout de la terre de France ne serait revenu à notre chère patrie. "

GÉNÉRAL (CONT'D)

" Lieutenant Joseph Chambreau, nous te faisons chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume, et nous espérons que ton exemple inspirera nos troupes pour qu'ils mènent victorieusement cette guerre à son terme. "

ACTIVITÉS DU CHAPITRE 3 DE LA PARTIE II

QUESTIONS

Documents 24-25-26

1/ La guerre modifie les rapports entre Bakary et son fils. Justifiez cette affirmation en analysant les étapes de la décomposition du lien entre Bakary et son fils.

2/ Le **Document 24** montre que le dialogue entre Bakary et Thierno est un dialogue de sourds : quels sont les arguments de l'un et de l'autre ? Pourquoi n'y a-t-il pas de compromis possible ?

3/ Comparez les **Documents 23** et **26** : analysez le cadrage de chacun d'eux, l'emplacement de la caméra, les postures des protagonistes. Caractérissez la relation qui est mise en évidence dans chacun des cas.

Document 26-27

1/ Comment la mort du lieutenant Chambreau est-elle traitée ? Comment le général Chambreau la justifie-t-il ? Qu'aurait pensé le lieutenant Chambreau de ces justifications, selon vous ?



BOÎTE À OUTILS DE LA PARTIE II

DES DATES

- **Septembre 1914** : débarquement à Sète des premiers BTS et transfert immédiat vers le front du Nord (Ypres et Dixmude en Belgique)
- **Octobre 1915** : la moitié des soldats français engagés dans la bataille des Dardanelles viennent d'Afrique subsaharienne.
- **1916** :
 - Édition par l'armée française du manuel : Le Français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais
 - Rapport de Pierre Famin, directeur général des troupes coloniales, recommandant de modifier l'ordinaire des troupes coloniales.
 - **21 février-18 décembre** : bataille de Verdun.
 - **1^{er} juillet-novembre** : bataille de la Somme et engagement de BTS.
 - Loi du **29 septembre** reconnaissant la citoyenneté entière aux originaires des Quatre communes au Sénégal.
 - **Les 24-25 octobre**, des tirailleurs sénégalais reprennent le Fort de Douaumont.
- **1917** : engagement de 16 500 sénégalais dans l'offensive du Chemin des Dames. 40 à 45% d'entre eux sont mis hors de combat.
- **Mai-octobre 1919** : protection de la ville de Reims contre les offensives allemandes.
- **1920** : rapatriement en Afrique des derniers tirailleurs sénégalais.

DU VOCABULAIRE

- **Percée** : la bataille décisive qui va enfoncer les lignes adverses et repousser l'ennemi. Pour l'État-major franco-britannique, c'est le seul moyen de mettre fin à la guerre de position ou guerre des tranchées et d'obtenir la victoire.
- **Défense en profondeur** : stratégie allemande qui préconise l'abandon provisoire des premières lignes pour mieux y revenir ultérieurement.
- **Hivernage** : temps de cantonnement des troupes coloniales, donc aussi des tirailleurs sénégalais, dans des camps situés près de la Méditerranée (Fréjus, Menton, Saint-Raphaël), pour les mettre à l'abri des rigueurs d'un froid auquel ils n'étaient pas acclimatés. Cet hivernage est à la fois un temps de formation militaire, un temps d'emploi à des tâches diverses, un temps de découverte réciproque, pour les africains comme pour les communes et les habitants qui les accueillent.
- **« Chair à canon »** : expression utilisée par Blaise Diagne pour condamner l'usage fait des tirailleurs sénégalais pendant l'offensive du Chemin des Dames.
- **« Boucher des noirs »** : surnom donné à Charles Mangin après l'hécatombe de tirailleurs sénégalais durant la bataille du Chemin des Dames (avril 1917). Mangin est accusé d'avoir choisi de sacrifier des africains pour épargner les soldats métropolitains. Cette accusation portée par Blaise Diagne provoque le limogeage provisoire de deux généraux responsables de l'offensive, Charles Mangin et Robert Nivelle.

DES CHIFFRES

- **6 mois** : la durée de l'hivernage que connaissent les tirailleurs sénégalais et qui font d'eux des « combattants saisonniers » selon Anthony Guyon.
- **40 000** : le nombre de soldats coloniaux accueillis par les camps du Sud-Est de la France pour l'hivernage 1916-1917.
- **1/2 des combattants engagés** par la France dans la bataille des Dardanelles en octobre 1915 sont des tirailleurs sénégalais originaires d'Afrique subsaharienne, censés bien résister au paludisme, endémique dans la région.
- **66%** : proportion des pertes parmi les tirailleurs sénégalais engagés dans les batailles d'Ypres et de Dixmude (19 octobre-30 novembre 1914).
- **31 bataillons de tirailleurs sénégalais** (BTS) sont engagés dans la bataille de la Somme (juillet-novembre 1916). Pertes du **61^e BTS : 57,5 % de son effectif**.
- **45% des 16 500 tirailleurs sénégalais engagés dans la bataille du Chemin des Dames (1917) sont tués ou mis hors de combat**. La bataille fait **6 000 morts** chez les tirailleurs sénégalais.
- **1 seule mutinerie** dans les BTS, celle du 61^e, après avril 1917 (cf. les pertes subies dans la Somme et dans la bataille du Chemin des Dames).
- **20% à 22%** : le taux des pertes estimées chez les tirailleurs sénégalais, soit **une proportion équivalente aux pertes comptabilisées parmi les fantassins métropolitains**.
- **73** : le nombre de tombes de Tirailleurs sénégalais issus du 14^e BTS inhumé dans le carré militaire du cimetière de Lectoure (Gers). Décédés entre le 1^{er} août 1918 et le 27 août 1919, ils ne sont pas décédés des suites de leurs blessures mais de la grippe espagnole, de l'avis des historiens (Anthony Guyon).
- **70 à 80 % des blessures sont infligées par des obus**.

PARTIE III

ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRES, LES TIRAILLEURS

Le film TIRAILLEURS revisite l'histoire et surtout la mémoire des combattants africains de la Première Guerre mondiale. Il évoque la mort brutale et aveugle de tirailleurs tués par un ennemi invisible, dont les corps, déchiquetés par les éclats de métal brûlant, des obus, pulvérisés par les mines, ou décimés par les balles des mitrailleuses, demeurent des mois sur les champs de bataille. Leur sort ne diffère pas en cela des fantassins « européens » ou des soldats américains arrivés plus tardivement sur les fronts européens qui les rejoignent dans les 8,5 millions de soldats tués ou disparus durant la Grande Guerre. Se pose dès lors la question de la construction d'un récit commun au sujet de ces disparus et de la manière d'entretenir leur souvenir. Mathieu Vadepied propose une réponse personnelle à cette question. Outre-Rhin, la mémoire des tirailleurs est bien différente...



I / IMAGES FRANCO-ALLEMANDES DES TIRAILLEURS : DU FANTASME À LA NORMALISATION ?

Pour les Européens, en 1914, l'emploi « d'indigènes » en tant que « combattants » ne va pas de soi. En 1914, un manifeste signé de 93 personnalités allemandes dénonce l'atteinte à la *Kultur* que représente la mobilisation de tirailleurs africains dans une guerre européenne au motif qu'ils ignorent les usages civilisés de la guerre telle qu'elle se pratique en Europe. Les Britanniques ne mobilisent des Indiens en tant que soldats qu'au Moyen-Orient. Les Américains, lorsqu'ils engagent leur armée sur le front français en 1917 et surtout 1918, prennent soin de séparer leurs bataillons noirs des bataillons blancs et demandent à l'État-major français de maintenir les BTS à bonne distance des troupes américaines de couleur, afin d'éviter le dangereux exemple que constitue la fraternité d'armes qui règne dans les régiments coloniaux français. Pourtant, en France même, l'image des tirailleurs n'est pas d'emblée celle du « Bon Nègre » (Senghor) en dépit de la campagne d'opinion qui émane des cercles favorables aux thèses de Charles Mangin. Ainsi la vignette extraite du premier journal illustré destiné aux enfants par temps de guerre, *Les Trois Couleurs*, [Document 28 page 43] construit-elle une image ambivalente des combattants africains au moment même où s'enlisent les combats et où les départements du Nord et de l'Est sont sous contrôle allemand ? S'ils l'emportent sur l'adversaire, c'est par un « stratagème bien simple » qui ne peut prendre par surprise que des « Boches » plus bêtes qu'eux. Formant un être collectif dépourvu d'identité et de visage, ces combattants sont bien proches de l'enfance, eux qui jouent encore à la guerre en « grimant aux arbres ». C'est finalement la réclame en faveur de produits tropicaux issus des colonies et notamment la marque Banania qui construit auprès des Français en 1915 l'image du « bon » tirailleur sénégalais. Dans son uniforme d'apparat, le combattant africain est un soldat au repos, donc peu dangereux. La face illuminée d'un sourire naïf résume un bonheur qui se ramène à des fonctions simples : manger et combattre. Les affrontements

dans lesquels les tirailleurs gagnent peu à peu le respect des combattants, la presse qui rend compte des cérémonies de décoration des fanions de BTS particulièrement valeureux, le contact avec les civils, qu'il s'agisse des mairaines de guerre ou des habitants des communes du Sud-Est de la France où ils hivernent, multiplient les occasions de rencontres et aident peut-être à une déconstruction des préjugés racistes. Sur le front, les épreuves partagées favorisent une fraternité d'armes qui durera bien après le conflit. En Allemagne en revanche, de 1914 à 1934, la propagande raciste se déchaîne, animalisant le tirailleur, en faisant

un coupeur de têtes, un violeur et une menace pour la race allemande après-guerre lors de l'occupation de la Rhénanie (1918-1930). Cette image est activement relayée par la propagande nazie [Documents 30-31 pages 44]. Elle contribue aux massacres de tirailleurs faits prisonniers de guerre dans la campagne de France de 1940. Mathieu Vadepied, quant à lui, fait de Thierno un poilu comme les autres, ressemblant à s'y méprendre aux statues des poilus qui, armes au pied, ornent les monuments aux morts des communes de France [Document 32 page 45].



ACTIVITÉS DU CHAPITRE I DE LA PARTIE III

DOCUMENTS

Document 28 - Une image ambivalente pour enfants mise en avant dans un journal en 1914

Vignette extraite du journal illustré *Les Trois Couleurs* : épisodes, contes et romans de la Grande Guerre, n° 1, 12 décembre 1914



©BNF

Document 29 - Banania : Y'a bon

Affiche de réclame faite par Giacomo de Andreis en 1915



©BNF

Source : <https://histoire-image.org/etudes/y-bon-banania>

ACTIVITÉS DU CHAPITRE I DE LA PARTIE III

DOCUMENTS

Document 30 - « La civilisation européenne », caricature allemande, 1916
Caricature d'Arthur Johnson, tirée du journal *Kladderadatsch* (qui signifie Patatras en français) n° 30, paru le 23 juillet 1916

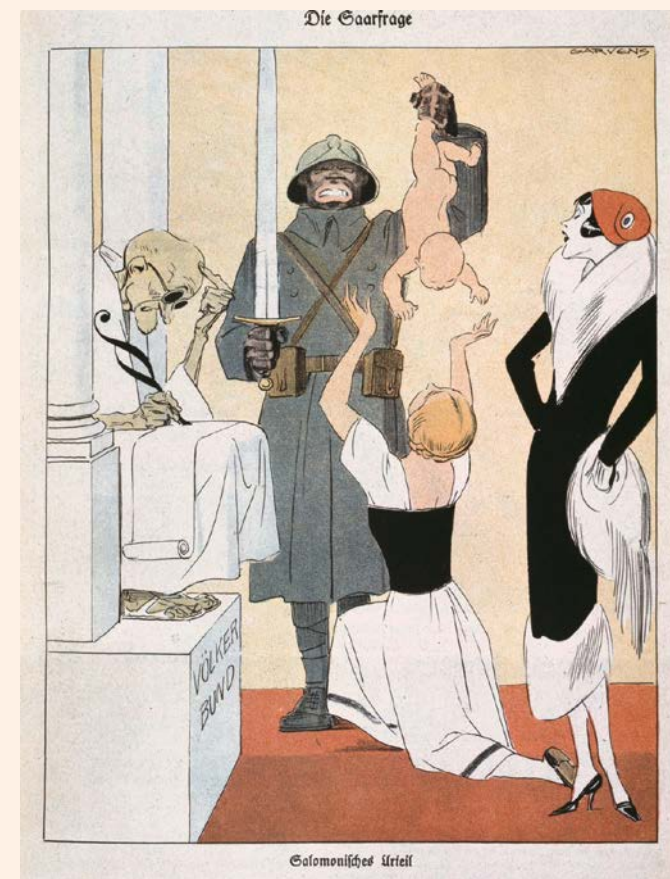


©PK-Berlin-Dist RMN

Source : <https://histoire-image.org/etudes/caricature-propagande>

Document 31 - La Sarre occupée en 1920 par des tirailleurs : un déni de civilisation ?

« Le jugement de Salomon », caricature d'Oskar Garvens pour le journal satirique *Kladderadatsch* (Patatras) paru le 4 mars 1934



©BPK-Berlin-Dist. RMN-Grand Palais / image BPK

Source : <https://histoire-image.org/etudes/sarre-entre-france-allemande>

ACTIVITÉS DU CHAPITRE I DE LA PARTIE III

DOCUMENTS

Document 32 - Thierno ou l'image normalisée d'un poilu comme les autres



Photo du film *TIRAILLEURS*
©Marie-Clémence David

ACTIVITÉS DU CHAPITRE I DE LA PARTIE III

QUESTIONS

Documents 28-29-32

- 1/ Nature, destination, contextes : identifiez la nature de chacune de ces images, leur fonction. Datedez-les et caractérisez le contexte de sa production.
- 2/ Quelle image du tirailleur est construite par ces trois documents ?
- 3/ Repérez les points communs et les évolutions dans cette image du tirailleur. Comment pouvez-vous expliquer ces évolutions ?

Documents 30-31

- 1/ Identifiez la nature de chacune de ces images. Montrez qu'elles n'ont pas pour fonction de dire la réalité mais de diffuser un message de propagande en analysant les procédés communs à l'œuvre dans ces deux représentations allemandes des tirailleurs sénégalais.
- 2/ Situez chacune de ces images dans leur contexte et précisez à qui elles s'adressent.
- 3/ Comment le tirailleur sénégalais est-il représenté ? Analysez.

Documents 28 à 31

- 1/ En utilisant ce corpus de documents, les mots « Histoire »⁸ et « mémoires »⁸ et leurs définitions, la chronologie et le vocabulaire de la **Boîte à outils**, montrez que les tirailleurs sénégalais font l'objet d'un conflit de mémoire franco-allemand aux conséquences lourdes.



8 - Voir "Boîte à outils de la partie III" page 54.

2 / UN TIRAILLEUR SOUS L'ARC DE TRIOMPHE ?

C'est la thèse du film *TIRAILLEURS* qui répond, ce faisant, à un autre film, *LA VIE ET RIEN D'AUTRE* de Bertrand Tavernier (1989). L'historicité de cette thèse est complexe à établir. D'abord parce que la décision d'inhumer un « Soldat inconnu » sous l'Arc de Triomphe fut prise dans des conditions inédites de précipitation, sans que les autorités républicaines y soient réellement préparées. Si le nombre de familles endeuillées et privées d'un lieu de recueillement pour pleurer leur fils, frère, époux, père comptabilisé parmi les disparus, impose de créer des rites funéraires et des monuments rendant hommage au « sacrifice » des morts et à la douleur des survivants, la III^e République, en novembre 1920, a prévu de célébrer son anniversaire et organise la panthéonisation du cœur de Gambetta. Une accumulation d'événements implique d'inventer presque au débotte une cérémonie de funérailles au Soldat inconnu. D'abord l'organisation par les Anglais d'une cérémonie de ce type ravive la concurrence entre France

et Royaume-Uni. Ensuite une campagne politique, menée par des hommes de droite, à la Chambre des députés, au Sénat mais aussi par voie de presse, rencontre un immense écho dans l'opinion publique. Débordé, le pouvoir doit revoir sa position et doubler la cérémonie de panthéonisation du cœur de Gambetta d'une cérémonie de funérailles d'un Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Des consignes strictes sont données par le ministre de la Guerre. Le corps sera issu de l'un des neuf secteurs qui forment la « zone armée » et transportés à Verdun ; aucun signe distinctif ne doit contrevvenir à l'anonymat donc à l'universalité du Soldat inconnu. Neuf corps correspondant à chaque secteur sont donc proposés au choix d'un ancien combattant. Au dernier moment, du fait d'une défaillance, on remplace l'homme qui a été choisi par Auguste Thin. Et l'on retire l'un des neuf corps, suite à un doute sur la nationalité du mort. C'est sur le sixième cercueil qui lui est présenté que se porte le choix

d'Auguste Thin qui a additionné les chiffres composant le numéro de son bataillon.

Dès le 12 novembre 1920, une campagne déclenchée par le journal *L'Œuvre* et relayée par *Le Canard enchaîné* fait état de rumeurs au sujet de l'exclusion des combattants africains dans le choix du Soldat inconnu. Blaise Diagne demande des explications au ministre de la Guerre, André Maginot, qui dément le 20 novembre toute exclusion et met fin au débat.

En résumé, l'hypothèse d'un Soldat inconnu africain ne peut être totalement écartée. Le film *TIRAILLEURS*, en suggérant que le Soldat inconnu puisse être africain, participe des réconciliations mémorielles contemporaines.



ACTIVITÉS DU CHAPITRE 2 DE LA PARTIE III

DOCUMENTS

Document 33 - Chronologie des événements qui ont mené à l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe le 11 novembre 1920

• **20 novembre 1916** : le président du Souvenir français, François Simon, lance l'idée du Soldat inconnu : « Pourquoi la France n'ouvrirait-elle pas les portes du Panthéon à l'un de nos compatriotes oubliés, mort bravement pour la patrie ? » ;

• **1919** :

-14 juillet : défilé de la victoire. Un cénotaphe dédié « Aux morts pour la Patrie » est placé sous l'Arc de Triomphe ;

-12 septembre : proposition de loi de l'inhumation d'un Soldat inconnu au Panthéon. Une commission des Beaux-Arts est chargée de concevoir une tombe au Panthéon

-25 octobre : loi sur « la commémoration et la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre ». Un livre d'or comportant l'inscription des noms des morts pour la patrie sera déposé au Panthéon, un monument sera érigé.

-27 octobre : une délégation de députés convainc le président du Conseil d'organiser une cérémonie de funérailles nationales à un Soldat inconnu. La date du 11 novembre n'étant pas retenue, une grande campagne de presse se déclenche pour que la cérémonie ait lieu le 11 novembre 1920 ;

-3 novembre : André Maginot, ministre de la Guerre, transmet ses consignes pour assurer l'anonymat total du corps qui doit être exhumé à Verdun ;

-4 novembre : lancement par Henri de Jouvenel d'une polémique préconisant l'Arc de Triomphe comme lieu d'inhumation du « poilu inconnu » ;

-6 novembre : la commission des finances de l'Assemblée nationale entérine le choix de l'Arc de Triomphe pour y inhumer un Soldat inconnu ;

-8 novembre : après des débats très violents, le choix de l'Arc de Triomphe est voté ;

-10 novembre : Auguste Thin désigne un cercueil parmi les 8 qui lui sont présentés : ce sera celui du Soldat inconnu ;

-11 novembre : cérémonies de funérailles d'un Soldat inconnu à Paris et à Londres ;

-12 novembre : le journal *L'Œuvre* lance une polémique en affirmant que 3 corps de tirailleurs sénégalais auraient été écartés par les militaires chargés du choix du Soldat inconnu. Cette rumeur est reprise par *Le Canard enchaîné* ; Blaise Diagne exige des explications du gouvernement ;

-22 novembre : André Maginot, ministre de la Guerre, dément les rumeurs et affirme que « les Français de la métropole et ceux des colonies, qui sont morts pour la Patrie, sont égaux devant la reconnaissance nationale » ;

• **1921** :

-création à Paris du Comité aux héros de l'armée noire. Placé sous le haut patronage de l'État français, il a pour mission de faire ériger en France et en Afrique un monument à la mémoire des soldats indigènes morts pour la France pendant la Première guerre mondiale ;

-25 octobre : cérémonies marquant le départ du Soldat inconnu américain depuis le port du Havre ; il est inhumé au cimetière d'Arlington à Washington D.C. le 11 novembre.

-4 novembre : cérémonie de funérailles du Soldat inconnu en Italie

• **1922** : cérémonie de funérailles du Soldat inconnu en Belgique, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie.

• **2006** : un Soldat inconnu néo-zélandais est transféré en Nouvelle-Zélande et inhumé avec cérémonie.

ACTIVITÉS DU CHAPITRE 2 DE LA PARTIE III

QUESTIONS

1/ Qu'est-ce qui montre dans cette chronologie que la revendication d'une cérémonie de funérailles d'un Soldat inconnu prend le gouvernement de court ?

2/ Qui porte la revendication d'une telle cérémonie ?

3/ Pourquoi cette cérémonie est-elle à ce point attendue et demandée en 1920 ?

4/ Recherchez des images de cette cérémonie du 11 novembre 1920. Imaginez que vous êtes journaliste et que vous devez rendre compte de l'événement dans un journal à rayonnement national. Réalisez un reportage illustré de la cérémonie en rédigeant un texte qui relate les étapes de la cérémonie. Insérez, écrivez les légendes et donnez la source des images retenues.

Votre reportage :